



Commune de CUVAT  
1, place de l'Eglise  
74350 CUVAT

# COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CUVAT

## SÉANCE DU 15 NOVEMBRE 2021

**Présents** : Julie MONTCOUQUIOL, Jacques JAMES, Sandrine REBELLE, Jacques COESNON, Didier TERRIER, Emilie LAVOREL, Claire DÉPIGNY-SOUVRAS, Henri MASSON, François RIGNOT, Benoît CHAMOT.

**Procurations** : Nadia DERRIEN-MOLLIER à Jacques COESNON, Philippe CLERJON à Emilie LAVOREL, Jessica DA COSTA à Jacques JAMES, Christelle COUFFI à François RIGNOT, Martine LACROIX à Jacques COESNON.

**Absents** : ---

### Ordre du jour :

- Désignation du Secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu de la réunion du 11 octobre 2021
- Délibérations :
  - \* n° 2021/11/01 : Délégation de signature aux Secrétaires de Mairie en matière d'urbanisme
  - \* n° 2021/11/02 : Projet de régularisation des emprises foncières et de réalisation de travaux d'élargissement et de redressement de la Voie Communale n° 1 dite « Route de Proméry » – Enquête publique parcellaire complémentaire  
Demande d'arrêt de cessibilité à Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie
  - \* n° 2021/11/03 : Lotissement « Le Pré Longet » - Acquisition de terrains
  - \* n° 2021/11/04 : Approbation de la convention d'installation, de gestion, d'entretien et de remplacement de lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique à passer avec la Société COVAGE HAUTE-SAVOIE
  - \* n° 2021/11/05 : Révision du loyer de l'appartement du Presbytère
  - \* n° 2021/11/06 : Décision Modificative n° 1 – Exercice 2021
- Commissions Communales
- Informations diverses
- Questions diverses.

La séance est ouverte à 20h02.

Madame Sandrine REBELLE est désignée comme secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la réunion du 11 octobre 2021 est adopté à l'unanimité.

## DÉLIBÉRATIONS

*Madame la Maire informe le Conseil Municipal du retrait de l'ordre du jour de la délibération « n° 2021/11/03 Lotissement « Le Pré Longet » - Acquisition de terrains ».*

### **N° 2021/11/01 : Délégation de signature aux Secrétaires de Mairie en matière d'urbanisme**

La réforme de l'application du droit des sols, issue de l'Ordonnance n° 2005-1527 du 08 décembre 2005 relative au permis de construire et aux autorisations d'urbanisme, est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2007.

Elle permet la création d'une délégation de signature pour les agents administratifs recevant les dossiers et délivrant un récépissé stipulant le délai d'instruction de droit commun qui doit être immédiatement remis au pétitionnaire.

C'est pourquoi, Madame la Maire propose de déléguer sa signature aux Secrétaires de Mairie en matière d'urbanisme.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **autorise** Madame la Maire à déléguer sa signature, en matière d'urbanisme, aux Secrétaires de Mairie ;
- **charge** Madame la Maire de prendre les arrêtés correspondants.

## **N° 2021/11/01 : Délégation de signature aux Secrétaires de Mairie en matière d'urbanisme (suite)**

Monsieur Benoît CHAMOT, n'étant pas encore arrivé, il n'a, par conséquent, pas participé au vote.

suffrages exprimés	14	<i>pour</i>	14	<i>contre</i>	---	<i>abstention</i>	---
--------------------	----	-------------	----	---------------	-----	-------------------	-----

## **N° 2021/11/02 : Projet de régularisation des emprises foncières et de réalisation de travaux d'élargissement et de redressement de la Voie Communale n° 1 dite « Route de Proméry » – Enquête publique parcellaire complémentaire – Demande d'arrêté de cessibilité à Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie**

- **Vu** la délibération n° 202003/02 du Conseil Municipal en date du 02 mars 2020 demandant à Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie d'organiser une enquête parcellaire complémentaire, dans le cadre du projet de régularisation des emprises foncières et de réalisation de travaux d'élargissement et de redressement de la Voie Communale n° 1 dite « Route de Proméry » ;
- **Vu** l'arrêté préfectoral n° PREF/DRCL/BAFU/2021-0033 du 04 mai 2021 portant ouverture d'enquête publique parcellaire complémentaire ;
- **Vu** l'enquête publique qui s'est déroulée du 14 juin 2021 au 30 juin 2021 inclus ;
- **Vu** le rapport d'enquête publique établi par Madame Marie BERGER, Commissaire-Enquêtrice ;
- **Vu** l'avis favorable rendu le 23 juillet 2021 par Madame Marie BERGER, Commissaire-Enquêtrice ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **dit** que le rapport établi par Madame Marie BERGER, Commissaire-Enquêtrice, dans le cadre de l'enquête publique parcellaire complémentaire, n'appelle aucune observation supplémentaire à celles déjà mentionnées dans le rapport ;
- **sollicite** Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie pour la prise d'un arrêté de cessibilité et ses suites, concernant les parcelles pour lesquelles la vente amiable ne serait pas encore régularisée ;
- **autorise** Madame la Maire à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de ce dossier.

suffrages exprimés	15	<i>pour</i>	15	<i>contre</i>	---	<i>abstention</i>	---
--------------------	----	-------------	----	---------------	-----	-------------------	-----

## **N° 2021/11/04 : Approbation de la convention d'installation, de gestion, d'entretien et de remplacement de lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique à passer avec la Société COVAGE HAUTE-SAVOIE**

Madame la Maire informe l'Assemblée que, dans le cadre du déploiement de la fibre optique, il y a lieu de passer une convention d'installation, de gestion, d'entretien et de remplacement de lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique avec la Société COVAGE HAUTE-SAVOIE.

A cet effet, elle donne lecture du projet de ladite convention et demande aux Membres du Conseil Municipaux de se prononcer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **approuve** le projet de convention d'installation, de gestion, d'entretien et de remplacement de lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique à passer avec la Société COVAGE HAUTE-SAVOIE ;
- **donne tous pouvoirs** à Madame la Maire pour signer ladite convention.

suffrages exprimés	15	<i>pour</i>	15	<i>contre</i>	---	<i>abstention</i>	---
--------------------	----	-------------	----	---------------	-----	-------------------	-----

## **N° 2021/11/05 : Révision du loyer de l'appartement du Presbytère**

Madame la Maire informe les Membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder à la révision du montant du loyer de l'appartement communal, situé dans le Presbytère, et propose de le réévaluer selon la formule ci-dessous :

$$\frac{\text{Loyer année 2012 X Indice de Référence des Loyers (3<sup>ème</sup> trimestre 2021)}}{\text{Indice de Référence des Loyers (3<sup>ème</sup> trimestre 2011)}} = \text{Loyer année N}$$

$$\text{Soit : } \frac{601,91 \times 131,67}{120,95} = \mathbf{655,26 \text{ euros}}$$

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **décide** de réviser, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, le montant du loyer de l'appartement communal, situé dans le Presbytère, par application de la formule ci-dessus.

suffrages exprimés	15	<i>pour</i>	15	<i>contre</i>	---	<i>abstention</i>	---
--------------------	----	-------------	----	---------------	-----	-------------------	-----

## N° 2021/11/06 : Décision Modificative n° 1 – Exercice 2021

Madame la Maire expose aux Membres du Conseil Municipal que les crédits prévus à certains chapitres du budget de l'exercice 2021 étant insuffisants, il est nécessaire d'effectuer les modifications de crédits suivantes :

Objet	Diminution sur crédits déjà alloués		Augmentation des crédits	
	Chapitre Article	Somme	Chapitre Article	Somme
<b>Subventions d'investissement</b> <i>Autres services extérieurs</i>	<b>13</b> 1348	<b>16.676.00</b> 16.676.00		
<b>Subventions d'équipement versées</b> <i>GFP de rattachement – Bâtiments et installations</i>			<b>204</b> 2041512	<b>16.676.00</b> 16.676.00
<b>Total de la section d'investissement .....</b>		<b>16.676.00</b>		<b>16.676.00</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **approuve** les modifications de crédits indiqués ci-dessus.

suffrages exprimés	15	pour	15	contre	---	abstention	---
--------------------	----	------	----	--------	-----	------------	-----

## COMMISSIONS COMMUNALES

### 1°/ Commission « Communication »

*Présenté par Monsieur Jacques JAMES*

La Commission s'est réunie les 18 octobre et 15 novembre derniers et a traité du prochain bulletin municipal et de l'évolution du site internet.

### 2°/ Commission « Développement Durable, Mobilités et Sécurité Routière »

*Présenté par Madame Claire DÉPIGNY-SOUVRAS*

#### 2.1. Déchets verts

L'ouverture de la plateforme, tous les samedis durant un mois, s'est très bien déroulée. Les retours sont toujours positifs. L'opération devrait se renouveler au printemps et à l'automne prochains. Une réflexion sera nécessaire pour améliorer l'entrée et la praticabilité de la plateforme par temps humide.

#### 2.2. Sécurité routière

\* Les deux figurines sont maintenant installées ; nous avons de bons retours. D'autres pourraient être envisagées.

\* Un point sera fait, lors de la prochaine réunion, sur la signalétique des arrêts de bus de la Commune (panneaux, zébras, passages piétons, etc.).

\* La Commission a proposé à l'Ecole un projet d'intervention d'associations pour une sensibilisation à la prévention à la sécurité routière.

*La prochaine réunion est fixée au 19 novembre 2021 à 9 heures.*

### 3°/ Commission « Scolarité, Jeunesse et Solidarité Intergénérationnelle »

*Présenté par Madame Sandrine REBELLE*

*La prochaine réunion aura lieu le 16 novembre 2021 à 18 heures.*

### 4°/ Commission « Urbanisme, Travaux et Gestion du Patrimoine »

*Présenté par Monsieur Jacques JAMES*

La Commission, qui s'est réunie les 15 octobre et 05 novembre derniers, a émis les avis suivants :

#### 4.1. Urbanisme

##### 4.1.1. Permis de Construire

\* PICHOLLET Julien/Silka pour construction d'une maison individuelle en R+1 avec garage intégré parcelles cadastrées section A n° 4018-4021-4024 – Route de Tettachenaz  
→ *avis favorable*

\* BERTHERAT Catherine pour construction d'une maison individuelle de plain-pied avec garage intégré parcelle cadastrée section A n° 3624 – Route des Caves  
→ *avis favorable*

##### 4.1.2. Permis de Construire Modificatif

\* CABO Amandio pour modification du projet car erreurs de relevés et impossibilité de construction pour le bâtiment principal (création de deux jacobines et de murets de soutènement) et pour le bâtiment annexe (création d'une jacobine et isolation de la toiture) parcelles cadastrées section A n° 1148-1150-1151-1451-3623 – Route des Voisins  
→ *demande de pièces complémentaires*

#### 4°/ Commission « Urbanisme, Travaux et Gestion du Patrimoine » (suite)

##### 4.1. Urbanisme (suite)

###### 4.1.2. Permis de Construire Modificatif (suite)

\* DI CIOCCO Romain/BARRAT Anaïs pour construction d'une piscine de 7 m x 3 m et d'un mur de soutènement d'1 mètre de haut côté Sud  
parcelles cadastrées section A n° 3130p-3132 – Lotissement « CHIARIGLIONE Myriam » (lot n° 2)  
Chemin des Combes  
→ *avis favorable*

\* VIROT Angie pour ajout d'une pergola métallique sur terrasse et ajout de murets bahut de clôture et grillages de clôture  
parcelles cadastrées section A n° 3955-3956-3960-3961 – Lotissement « Les Alouettes » (lot n° 1)  
Chemin des Cuvattes  
→ *avis favorable*

###### 4.1.3. Déclarations Préalables

\* GOMBOSO André pour changement de la couverture et de l'isolation thermique de la toiture, de toutes les fenêtres avec pose de volets roulants et des portes du garage  
parcelle cadastrée section A n° 1858 – 1384, route de Ferrières  
→ *avis favorable*

\* SYANE 74 (Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique) pour pose d'un local « Nœud de Raccordement Optique » (NRO)  
parcelle cadastrée section A n° 1607 – Place de l'Eglise  
→ *avis favorable*

\* EXCOFFIER Éric pour abattage d'épicéas de 40 ans malades  
parcelle cadastrée section A n° 450 – lieu-dit « Orzat »  
→ *demande de pièces complémentaires*

\* LEFEVRE Norman pour installation de 8 panneaux photovoltaïques en intégration simplifiée à la toiture  
parcelles cadastrées section A n° 3926-3928 – 172, chemin des Frassettes  
→ *avis favorable*

###### 4.1.4. Divers

Terrain proche du lotissement « Le Marais »

Le Géomètre doit procéder aux relevés topographiques le 22 novembre prochain.

##### 4.2. Travaux

###### 4.2.1. Route de Proméry

Les projets des actes d'acquisition de la parcelle cadastrée section A n° 3971 (ex. n° 1106p) et des parcelles cadastrées section A n° 3505-3507 nous sont parvenus le 15 septembre dernier ;  
Les erreurs relevées par les vendeurs ont été corrigées et les actes doivent nous parvenir prochainement pour signature.

###### 4.2.2. Energie et Services de SEYSSEL (ESS)

\* Les travaux de terrassement ont démarré le 25 octobre dernier par le côté Route de Proméry puis ont continué par la route de Cluchina.

\* L'intervention pour la toiture de l'abribus « Les Lavorel », prévue pour la semaine 42 (18 au 22 octobre) n'ayant pas eu lieu, une relance a été effectuée.

###### 4.2.3. Goudronnage lotissement « Les Alouettes » et Chemin des Cuvattes

Les travaux sont prévus à compter du 22 novembre 2021.

##### 4.3. Gestion du patrimoine

###### 4.3.1. Cimetière

Les travaux préparatoires à l'informatisation de la gestion du cimetière se poursuivent.

La 2<sup>ème</sup> phase consistant à trier les différents documents (permis d'inhumer, demandes de travaux, demandes de renouvellement de concessions, délibérations, etc.), est terminée.

La prochaine étape va porter sur le recensement des personnes inhumées dans chaque tombe.

###### 4.3.2. Évolution des bâtiments du Chef-lieu et extension du stationnement

Une 1<sup>ère</sup> réunion de COmité de PILotage (COFIL) avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) a eu lieu le 21 octobre dernier.

Celle-ci a porté sur un état des lieux général du Chef-lieu et sur les bâtiments communaux.

Une visite de la Mairie de VULBENS, qui a fait l'objet d'une restructuration, aura lieu le 17 décembre prochain et est ouverte à tous les Membres du Conseil Municipal.

##### 4.4. Voirie

Energie et Services de SEYSSEL (ESS) va installer un poste électrique derrière le bâtiment périscolaire. Les travaux de raccordement auront lieu sous la chaussée de la Route des Caves.

Par conséquent, l'intervention prévue par le Département pour reprendre le revêtement au carrefour des routes de Burgaz, de Ferrières et des Caves est reportée.

*La prochaine réunion est fixée au 19 novembre 2021 à 18h30.*

## **5°/ Commission « Vie Associative, Sportive et Culturelle »**

*Présenté par Monsieur Jacques COESNON*

### **5.1. Salle Polyvalente**

Nous avons eu 2 locations de la salle en octobre.

Une réflexion est menée afin de trouver une solution pour le ménage de la salle après les locations de la salle 2/3 (sans la cuisine).

### **5.2. Divers**

Afin de dynamiser la vie de la Commune, la Commission a lancé une recherche de food-trucks qui seraient intéressés pour s'installer le soir sur le parking de la Bibliothèque. A ce jour, plusieurs propositions nous sont parvenues. Nous allons rencontrer les commerçants.

*La prochaine réunion est fixée au 25 novembre 2021 à 18 heures.*

## **INFORMATIONS DIVERSES**

Les informations sont présentées par Madame Julie MONTCOUQUIOL ou les élus concernés.

## **1°/ Communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES (CCPC)**

### **1.1. Conseil Communautaire du 26 octobre 2021**

\* Adoption des Rapports sur le Prix et la Qualité des Services (RPQS) publics (eau potable, assainissement collectif, déchets) de l'année 2020

\* Adoption du principe de retrait de l'Office du Tourisme ALTER'ALPA.

*Le prochain Conseil Communautaire aura lieu le 23 novembre 2021.*

### **1.2. Bureau Communautaire du 09 novembre 2021**

Une étude est en cours pour la mise en place d'une police municipale, soit pluricommunale, soit communautaire. Madame la Maire, après consultation des conseillers, constate l'intérêt à poursuivre la réflexion.

### **1.3. Schéma Directeur Cyclable**

*Présenté par Madame Claire DÉPIGNY-SOUVRAS*

La phase 2 a eu lieu le 08 novembre dernier.

Le bilan de cette phase a été fait avec le point sur les retours de chaque Commune pour les tracés retenus.

La faisabilité, le coût et le phasage seront étudiés en phase 3.

Une vision globale de la circulation de l'ensemble des véhicules est nécessaire pour créer les aménagements appropriés.

## **2°/ Plan Local d'Urbanisme (PLU) de SAINT-MARTIN-BELLEVUE**

Une réunion avec les Personnes Publiques Associées (PPA) aura lieu le 17 novembre 2021.

Monsieur Philippe CLERJON représentera la Commune.

## **3°/ Gendarmerie ANNECY-MEYTHET**

Les statistiques, depuis la dernière information, sont les suivantes :

- 208 gardes à vue sur l'année 2021,
- plus de 250 interventions,
- une baisse de 13 % des cambriolages maintenue,
- 3 opérations d'ampleur menées,
- près de 200 enquêtes ouvertes.

## **4°/ S.Co.T. (Schéma de Cohérence Territoriale) du Bassin Annécien**

Lors de la réunion du 14 octobre dernier, le SCoT a donné un avis favorable au plan de mobilité 2030 du Grand Annecy.

Madame la Maire a souligné l'importance d'un travail concerté avec les territoires voisins.

## **5°/ Ecole**

### **5.1. Travaux**

La pose de la charpente a commencé.

La pose des menuiseries extérieures du futur bâtiment périscolaire va suivre.

### **5.2. Grenier**

Une ambiguïté a eu lieu quant à l'occupation du grenier à la suite de la formulation du bail du locataire et l'absence de documents définissant le logement de fonction. Une solution est à l'étude.

#### **6°/ Inauguration de la Promenade Louise BERTHERAT**

Elle s'est déroulée le 16 octobre dernier.

Lecture est faite du courriel de remerciements de la famille BERTHERAT.

#### **7°/ Correspondant Défense**

Madame la Maire remercie, au nom du Conseil Municipal, Monsieur Henri MASSON pour son travail et son dévouement à l'occasion de la collecte au titre du Souvenir Français à la Toussaint et lors des Cérémonies du 11 novembre.

Le Conseil Municipal remercie également la Chorale « Nuances » pour sa participation ainsi que Mesdames Émilie GOUTAL, Directrice de l'École, et Agnès-Claude BESSAC, Inspectrice de l'Éducation Nationale pour leur présence.

#### **8°/ Urbanisme**

Un jugement favorable à la Commune a été rendu, par le Tribunal Administratif de GRENOBLE, à la suite d'un contentieux portant sur la délivrance d'un permis de construire à Monsieur Patrick SENAILLE.

### **QUESTIONS DIVERSES**

1°/ Madame Emilie LAVOREL signale que la grille d'évacuation des eaux pluviales, sur le Chemin des Cuvattes, s'affaisse. Madame la Maire répond que ce problème sera étudié.

2°/ Monsieur Benoît CHAMOT demande si la Commune a reçu de nouvelles informations de la part de la Gendarmerie suite aux dégradations subies par la figurine « EMMA » située Route de Ferrières. Madame la Maire indique que l'enquête continue.

3°/ Monsieur François RIGNOT demande si les balises, situées en face du chantier de l'école, au niveau des deux chênes Route des Caves, vont être remises en place ou si une solution temporaire de signalement peut être envisagée. Madame la Maire indique que des balises seront réinstallées à la fin du chantier. La mise en place d'une signalétique va être demandée.

4°/ Monsieur Henri MASSON s'inquiète des absences répétées de Monsieur Philippe CLERJON aux séances du Conseil Municipal et demande s'il ne serait pas judicieux de modifier le jour et/ou les horaires des réunions. Madame la Maire rappelle que le jour et les horaires des réunions du Conseil Municipal ont été fixés en fonction de la disponibilité de la salle, d'une part, et des impératifs professionnels des Conseillers Municipaux, d'autre part.

**La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu  
le lundi 06 décembre à 20 heures**

Séance levée à 21h58.